

DÉCISION DU CONSEIL**du 20 juin 1991****portant nomination d'un membre suppléant du comité consultatif pour la formation dans le domaine des soins infirmiers**

(91/C 182/02)

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu la décision 77/454/CEE du Conseil, du 27 juin 1977, portant création d'un comité consultatif pour la formation dans le domaine des soins infirmiers ⁽¹⁾, et notamment ses articles 3 et 4,

considérant que, par sa décision du 5 février 1990 ⁽²⁾, le Conseil a procédé à la nomination de Madame Grethe SØRENSEN, membre suppléant pour la période se terminant le 4 février 1993;

considérant que le gouvernement danois a désigné, le 24 avril 1991, Madame Jette MOLIN en vue de remplacer Madame Grethe SØRENSEN,

DÉCIDE:

Article unique

Madame Jette MOLIN est nommée membre suppléant du comité consultatif pour la formation dans le domaine des soins infirmiers en remplacement de Madame Grethe SØRENSEN pour la durée du mandat de celle-ci restant à courir, soit jusqu'au 4 février 1993.

Fait à Luxembourg, le 20 juin 1991.

*Par le Conseil**Le président*

R. GOEBBELS

⁽¹⁾ JO n° L 176 du 15. 7. 1977, p. 11.

⁽²⁾ JO n° C 42 du 22. 2. 1990, p. 1.